

# De l'aquarelle à la pierre : l'Hôtel de Ville d'Orbe dans tous ses états

Autor(en): **Dubois, Yves / Auberson, Laurent**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Monuments vaudois**

Band (Jahr): **9 (2019)**

PDF erstellt am: **15.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1053313>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## De l'aquarelle à la pierre

### L'Hôtel de Ville d'Orbe dans tous ses états

---

Yves Dubois & Laurent Auberson

Le patrimoine bâti d'Orbe est d'une originalité qui trouve son expression la plus manifeste dans l'Hôtel de Ville, l'hôpital et l'église Notre-Dame. La faible ampleur de la façade de l'Hôtel de Ville ne saurait reléguer les qualités d'un édifice qui s'inspire des modèles les plus prestigieux de l'architecture du XVIII<sup>e</sup> siècle et soutient aisément la comparaison avec les bâtiments publics des autres villes vaudoises de l'Ancien Régime.

L'histoire de son architecture n'avait jamais fait jusqu'ici l'objet d'une étude complète. C'est ce que propose le présent article, qui est articulé en deux parties. La première (Yves Dubois) est un examen critique et une interprétation des dessins de façades conservés au Musée d'Orbe. La seconde (Laurent Auberson) retrace l'histoire de la construction dans son contexte et s'arrête sur quelques aspects de l'architecture réalisée ou seulement projetée, ainsi que sur un programme sculptural non agréé.

## DEUX AQUARELLES DU MUSÉE D'ORBE

Le Musée du Vieil Orbe conserve dans ses collections deux aquarelles du XVIII<sup>e</sup> siècle représentant chacune un projet de façade d'un immeuble. L'un est un hôtel particulier, l'autre, bien plus ample et doté d'arcades, est un édifice public.

Les deux aquarelles, réalisées sur papier à filigrane d'environ 30 x 45 cm, sont conservées sous verre, encadrées d'une baguette de bois. Inventoriées sous les numéros MVO 302

et MVO 303 (**fig. 1-2, annexe 1**), elles ont été données au Musée le 27 septembre 1926 par Maurice Barbey, membre très actif de la jeune Association Pro Urba<sup>1</sup>. Elles ne sont malheureusement ni signées ni datées, mais les diverses annotations que l'on peut y lire en dessous des sujets, au dos des cadres et au revers des feuillets eux-mêmes, permettent une attribution vraisemblable et retracent leur histoire. Histoire qui, pour l'un des dessins, s'inscrit dans un projet public de la Ville d'Orbe.

Provenant d'Orbe ou d'Yverdon, ainsi qu'on va le voir, les deux aquarelles se sont retrouvées, par succession puis vente, à Paris, chez l'éditeur et libraire de livres anciens Charles Eggimann, lui-même originaire d'Orbe<sup>2</sup>, auprès de qui M. Barbey les acheta en septembre 1926.

Des annotations susmentionnées, les plus intéressantes sont celles portées à l'encre par Charles Eggimann au revers des feuilles :

- elles attestent leur achat à la vente des biens d'un certain Alfred Roland, bourgeois d'Orbe et grand collectionneur décédé sans descendance en 1904 ;
- elles proposent une identification des projets architecturaux ;
- elles mentionnent que les deux dessins provenaient des collections Rolland (sic) et Carrard, ce dernier n'étant autre que le grand-père d'Alfred Roland, Louis Samuel Carrard.

Une note complémentaire de la même main ajoute enfin au dos du projet d'hôtel particulier que le dessin est de Carrard lui-même.

Louis Samuel Carrard (1756-1839), issu d'une famille bien établie d'Orbe, y est ministre du Saint-Évangile comme suffragant en 1781 puis comme pasteur de 1803 à 1810, après d'autres charges à Grandson et Montcherand<sup>3</sup>. Il est également apprécié à l'époque pour ses peintures de paysages suisses, français et italiens<sup>4</sup>. Son frère aîné François Salomon (1754-1845), également installé à Orbe, y est conseiller, lieutenant de justice du bailliage d'Orbe-Échallens; il aura un rôle dans le développement du projet de halles et d'hôtel de ville en discussion dans la décennie 1780. Louis Samuel Carrard eut une fille unique, Caroline, née en 1804 et qui épousa à Agiez en 1826 François Xavier Roland, bourgeois de Romainmôtier: leur fils Alfred hérita de la fortune familiale et de l'ensemble des écrits, dessins et peintures de son grand-père.

Mais revenons aux aquarelles. Exécutées par une même main, elles constituent deux projets d'architecture non réalisés. Une échelle en *Toise de 10 pieds de Berne* (2,93 m) sous chaque façade permet d'en mesurer les dimensions projetées, moyennant des variations de 0,5-1 pied entre soubassements et reste des façades.

L'hôtel particulier, sur trois niveaux, présente un avant-corps central couronné d'un fronton et encadré d'une ordonnance de pilastres toscans dès le premier étage, comme les angles de l'édifice (**fig. 1**). L'avant-corps est percé d'une large porte à linteau de plein cintre fenêtré, reprise aux étages par des baies à deux battants ouvrant sur des balcons à consoles, celui du premier abritant l'entrée, le second de la largeur de la baie. Les fenêtres latérales sont plus étroites, au nombre de trois par côté, selon un rythme de 3-1-3 pour une façade présentant des rapports avant-corps/édifice de 1:4 et hauteur/largeur de 2:3.

L'édifice propose en effet une largeur au sol de 6 toises (17,60 m) pour une hauteur de 4 toises (11,75 m, toiture non comprise), avec un avant-corps large de 1,5 toise (4,40 m). On a donc une épure de 6 – 1,5 – 4 toises. Le toit à croupes comprend deux lucarnes et son faite est orné de deux vases.

Le revers de la feuille présente, tête-bêche, des croquis au crayon: maison à toiture bernoise et galerie, église, silhouettes de lavandières. Eggimann y a noté qu'il s'agit d'un projet pour une maison à Orbe, de la main de Carrard.

Le second projet est qualifié au verso par Eggimann de «projet pour une maison à Orbe (l'Hôtel de Ville?)» (**fig. 2**). Il en présente en tout cas les caractéristiques, avec halles au rez-de-chaussée et façade monumentale à trois avant-corps. Les halles, desservies par onze arcades à bossages continus en table sur les avant-corps, forment le

soubassement du bâtiment où l'on retrouve, à l'identique de l'hôtel particulier, l'usage de l'ordonnance toscane encadrant les avant-corps; l'entablement et le fronton central y sont enrichis de denticules en corniche et sur les rampants, et l'oculus du tympan est orné de guirlandes en feston. Les quatre consoles supportant le large balcon central du premier étage sont également identiques à celles du projet privé, tout comme les sous-appuis des fenêtres de cet étage. Les fenêtres des avant-corps sont enrichies d'un feston sur les sous-appuis et de linteaux saillants profilés. L'accès à l'édifice dans le corps central se fait par deux marches, celui aux halles de plain-pied par les paires d'arcades des avant-corps latéraux, les autres baies, fermées par la plinthe de l'édifice, assurant l'éclairage. Leur rythme, répercuté aux étages, donne 2-2-3-2-2. En couronnement des avant-corps latéraux, des balustrades portant un pot à feu à chaque extrémité se répondent de part et d'autre du fronton. Les deux vases du faite du toit sont identiques à ceux du projet précédent.

Globalement, le bâtiment est long de 10 toises (100 pieds, soit 29,30 m), dont 3 toises pour le corps central (8,80 m) et 2 toises pour les avant-corps latéraux (5,85 m). L'épure semble ici de 2-1,5-3-1,5-2 toises. La hauteur de façade est, comme dans le cas de l'hôtel particulier, de 4 toises, hors fronton et balustrades.

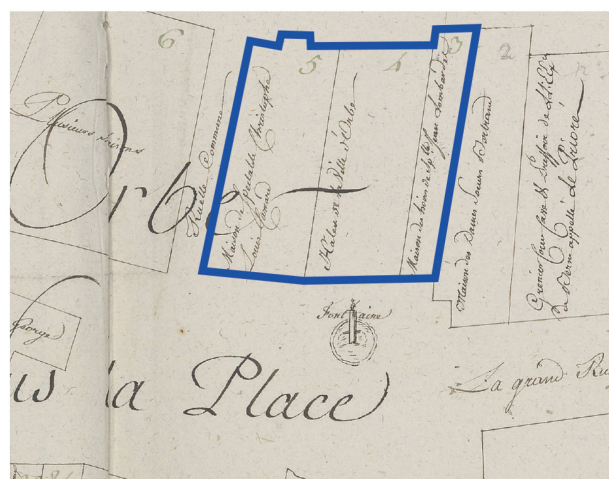
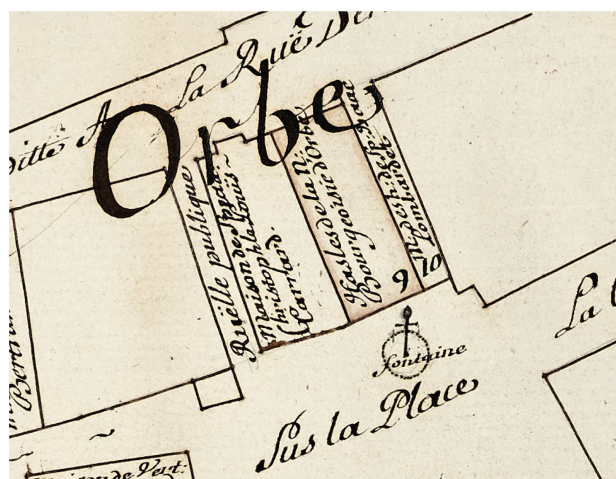
Outre les similitudes entre les deux projets confirmant la même main derrière ces dessins, l'hypothèse d'identification d'Eggimann suggère la comparaison avec les halles et hôtels de ville construits dans la région durant la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>5</sup>, à commencer par celui d'Orbe, qui en est de prime abord très éloigné. Marcel Grandjean, dans son court article sur cet édifice, ne parle pas de ce projet dont il n'avait alors pas connaissance; il le cite en revanche dans le cadre de son étude de l'Hôtel de Ville d'Yverdon<sup>6</sup>.

Sans être identique, notre projet anonyme peut être rapproché de l'Hôtel de Ville d'Avenches (1753-1755), avant-corps latéraux et larges arcades en moins, et d'un projet de Béat de Hennezel de 1765 pour celui d'Yverdon, dont le modèle est à chercher selon Marcel Grandjean dans la façade de la maison de Saussure à Genève, œuvre de Joseph Abeille achevée en 1712<sup>7</sup>; l'ordonnance et les composantes – dont les balustrades – sont presque similaires, et si la résonance avec la façade genevoise est troublante, les halles renvoient davantage au projet yverdonnois. Se pose désormais la question de la destination de ce projet: il est attribué à Orbe, et un simple examen du parcellaire d'Orbe occupé par l'actuel Hôtel de Ville confirme qu'il aurait parfaitement pu y prendre place, moyennant la démolition des halles et des édifices adjacents (**fig. 3ab**): il s'agit, sur le plan cadastral



1 Dessin anonyme d'un projet de façade d'un hôtel particulier (MVO 303, fonds de collection Carrard, photo Rémy Gindroz).

2 Dessin anonyme d'un projet de façade attribué à l'Hôtel de Ville d'Orbe (MVO 302, fonds de collection Carrard, photo Rémy Gindroz).



3 a Détail du plan cadastral d'Orbe de 1754; de gauche à droite (soit du sud au nord), la maison de «spectable» Christophe Louis Carrard, les anciennes «Halles de la n(oble) Bourgeoisie d'Orbe» (9), la maison de sp. Jean Lombardet (10) (AC Orbe, fol. 1, photo Rémy Gindroz).

b Détail du plan cadastral de 1756, avec, entourées d'un trait violet, l'emprise du projet sur les mêmes édifices (5, 4, 3) (AVC Gb 271/a, fol. 2).

de 1754<sup>8</sup>, des parcelles Carrard, 9 et 10, sur celui de 1756 des parcelles 5, 4, 3 (actuelles parcelles 436, 435 et 434), totalisant une longueur disponible actuellement mesurée à environ 27,60 m<sup>9</sup>.

Nous ignorons si cet ambitieux projet, envisagé sur les modèles précités, germa à la faveur d'une opération foncière sur les parcelles 436 ou 434, ni s'il recueillit le soutien ou suscita les réticences des propriétaires voisins – dont Christophe Louis Carrard ou désormais son fils, l'éminent Benjamin Samuel pour l'édifice méridional<sup>10</sup> – pour autant qu'ils aient été consultés à cette étape. Peut-être les Carrard y adhèrent-ils: le projet d'hôtel particulier «à Orbe pour M. Carrard» pourrait ainsi constituer, dans l'esprit de l'auteur des deux dessins, une mesure compensatoire à la démolition nécessaire de la maison Carrard pour la construction de l'Hôtel de Ville.

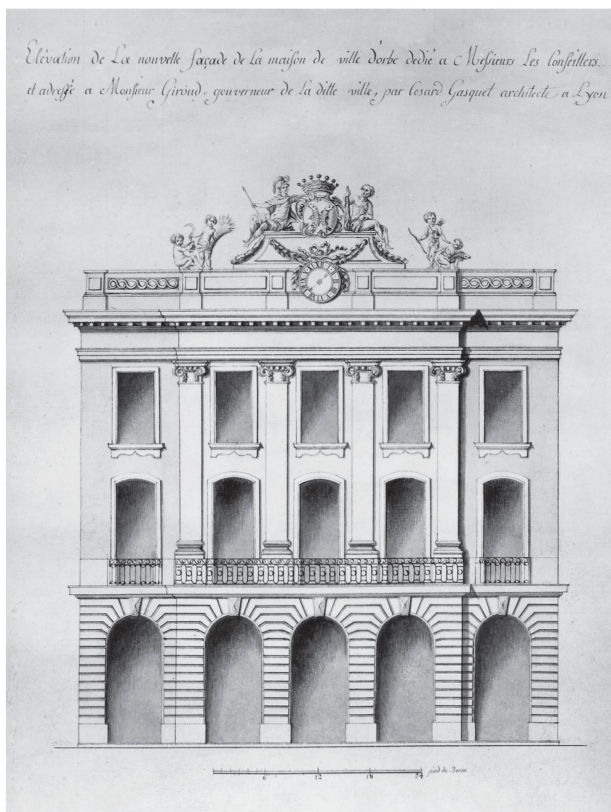
Toutefois, le coût d'un tel projet a dû faire écarter cette option architecturale pour une réalisation plus modeste, limitée au corps central à trois baies<sup>11</sup>. Présentée en détail plus loin, l'histoire du nouveau projet de halles et d'hôtel de ville passe en effet, dès février 1783 et sur une initiative privée, par la livraison aux autorités d'Orbe d'un projet réduit de l'architecte lyonnais Césard (sic) Gasquet (fig. 4); or fin juillet 1785, année de discussion par le Conseil de la reconstruction des halles de la Bourgeoisie et peu après la constitution d'une commission, le lieutenant François Salomon Carrard «produisit un plan qui fut examiné, et qui ne peut être que le plan Gasquet», de l'avis de M. Grandjean<sup>12</sup>. Ce dernier relève toutefois que l'étape suivante fut, pour Carrard, de consulter «sur nos plans» son collègue à Grandson Samuel Jeanneret, reconnu pour son expertise en architecture. Ce dernier dessina un nouveau

projet d'élévation qui fut adopté par la commission et constitue la façade réalisée de l'Hôtel de Ville. Marcel Grandjean a bien montré que l'élévation de Jeanneret suivait très largement celle proposée par Gasquet: elle ne s'en distingue que par la suppression des travées latérales pour adapter sa largeur à la parcelle disponible, induisant celle des balcons, et par la modification du couronnement de façade comme des encadrements des fenêtres du premier étage, sur un modèle en faveur dans la région<sup>13</sup>.

Mais à y regarder de plus près, on constatera que ces modifications reprennent également tels quels des éléments de notre élévation anonyme: les balustrades de couronnement avec pots à feu sont exactement les mêmes, tout comme les linteaux saillants des fenêtres à baies rectangulaires du premier étage, aux garde-corps ornés. Nous voyons là, pour notre part, l'influence de Carrard lors de ses discussions avec Jeanneret et, par conséquent, la possibilité que le plan produit en 1785 soit celui-ci, et non celui de Gasquet, déjà connu du Conseil: la consultation de Jeanneret aurait été alors faite avec les deux projets, et aurait mené au choix privilégiant l'architecte lyonnais mais conservant quelques éléments de l'amateur local, ce qu'illustre bien le dessin de Caselli (fig. 5).

Quant à savoir qui est l'auteur du projet défendu par François Salomon Carrard, il peut s'agir de lui-même, s'il était intéressé à l'architecture comme Jeanneret – ce que sa participation à la commission peut suggérer, ou son frère Louis Samuel, qui aurait mis son talent de peintre et dessinateur à disposition du Conseil, d'où la présence des deux projets dans ses papiers.

Yves Dubois



4 Dessin du projet de façade pour l'Hôtel de Ville d'Orbe par César Gasquet (MAH Vaud, photo Claude Bornand).



5 Dessin de la façade de l'Hôtel de Ville en 1790, peu après son achèvement, par Jacques Caselli, bourgeois d'Orbe (coll. privée, scan Y. Dubois).

## HISTOIRE D'UN AMBITIEUX PROJET ET DE SON REDIMENSIONNEMENT

Au Siècle des Lumières, l'éclosion de l'architecture classique, dans le sillage tracé par l'Hôtel de Ville de Lausanne en 1674, a créé dans le Pays de Vaud un climat d'émulation où les villes, fières de leurs institutions municipales et de plus en plus désireuses de leur donner une expression architecturale imposante, rivalisent non seulement entre elles, mais aussi avec les grandes maisons de maîtres<sup>14</sup>. Orbe n'est pas restée en marge de ce mouvement.

L'histoire du projet de l'Hôtel de Ville d'Orbe et de sa construction a été abordée pour la première fois en 1933 par Frédéric Gilliard dans le deuxième volume vaudois de *La Maison bourgeoise en Suisse*, qui appuie sa description sur des documents historiques (notations dans les registres du Conseil de la Ville)<sup>15</sup>. Trente ans plus tard, Marcel Grandjean, après avoir découvert le projet de façade dessiné par César Gasquet, a repris la question dans un bref article qui donne pour cadre chronologique à l'élaboration

et à la réalisation du projet les années 1783 à 1788 environ (pour l'extérieur du moins)<sup>16</sup>. Dans la liste des hôtels de ville – ou plus généralement des édifices publics municipaux – du Pays de Vaud de l'Ancien Régime, Orbe viendrait ainsi tout à la fin, suivant des exemples achevés au premier rang desquels il faut citer Avenches (1753-1754) et Yverdon (1767-1770). Au vu de ces données chronologiques, on serait assez tenté de voir dans l'Hôtel de Ville d'Orbe, qui porte au sommet de sa façade, en dessous des armoiries, le millésime 1786 en chiffres romains, une réaction par laquelle les autorités urbigenes auraient tenté, avec une hâte un peu maladroite, de soutenir la comparaison avec les autres villes vaudoises.

La documentation à disposition – essentiellement les registres du Conseil et les comptes de la Ville – n'a pas la richesse exceptionnelle du dossier yverdonnois et nous contraint à des hypothèses, mais elle contient suffisamment d'éléments assurés pour nous montrer que la réalité est plus complexe. Avant d'examiner la question en détail, il convient de retracer dans ses grandes lignes le contexte historique et urbanistique.



6 La première maison de ville, à l'emplacement de l'ancien couvent des Clarisses (photo Claude Jaccard).

## LE STATUT D'ORBE ET SON EXPRESSION

### URBANISTIQUE ET ARCHITECTURALE

Depuis le bas Moyen Âge, les deux grands événements majeurs de l'histoire d'Orbe, dans la perspective qui est ici la nôtre, sont les Guerres de Bourgogne et l'introduction de la Réforme. En 1476, après la prise de la ville par les Confédérés, Orbe est incorporée, avec les autres possessions vaudoises des Chalon, au bailliage d'Orbe-Échallens, qui relève de la souveraineté commune de Berne et de Fribourg. Pour Orbe, la conséquence en est premièrement la destruction et l'abandon définitif du château. Deuxièmement et par corollaire, c'est au château d'Échallens que réside le bailli, et le pouvoir de Leurs Excellences est représenté à Orbe par un châtelain, un lieutenant et des officiers de justice.

Quant à l'introduction de la Réforme, obtenue formellement en 1554 seulement, elle a eu notamment pour conséquence l'évacuation du seul couvent de la ville, celui des Clarisses.

Pour n'avoir pas le siège baillival, Orbe n'en jouit pas moins, comme toutes les villes vaudoises, d'une large autonomie municipale. Les autorités de la Ville et les représentants de Leurs Excellences de Berne et de Fribourg ont des rapports qui sont généralement plutôt de voisinage et de collaboration que de confrontation. Les familles de notables dans lesquelles sont choisis le lieutenant baillival et les justiciers sont d'ailleurs également représentées dans le Conseil de Ville (divisé en un Conseil des Douze et un Conseil des Vingt-Quatre). Le projet de l'Hôtel de Ville constitue précisément un exemple de collaboration entre

les institutions municipales et un représentant du seigneur, en l'occurrence le lieutenant François Salomon Carrard, dont il a déjà été question à propos des dessins de façades.

Le plus ancien monument d'Orbe qui manifeste expressément le pouvoir des autorités est la statue du banneret (une des plus hautes charges de l'administration civile). Œuvre du maître sculpteur et maçon Antoine Lagniaz, datant de 1543<sup>17</sup>, elle se dresse au milieu de la fontaine sur l'actuelle place du Marché. Cette place a moins été délibérément aménagée que naturellement formée par le débouché des rues dans le tissu urbain médiéval. Au début du XV<sup>e</sup> siècle, la bourgeoisie d'Orbe, il est vrai, a déjà fait montre de ses ambitions architecturales par la construction de l'église Notre-Dame (le temple actuel) à l'emplacement de l'ancienne chapelle de l'hôpital. Cependant – et ce fait n'est pas sans rapport avec notre propos – la situation de cette chapelle, insérée dans le tissu bâti d'une rue, a empêché de donner à la nouvelle église la magnificence d'un édifice dégagé sur ses quatre façades. Pour longtemps encore, les édifices publics de la ville d'Orbe resteront marqués par une relative discrétion.

Depuis la Réforme, le Conseil siège dans l'ancien couvent des Clarisses, dont la ville a acheté les bâtiments en 1556<sup>18</sup>: une solution qui permet de disposer de locaux assez spacieux (**fig. 6**). La tour, de style gothique finissant, paraît devoir être mise en relation avec d'importants travaux entrepris dans les années 1557-1560 et dont il se trouve mention non seulement dans les registres du Conseil et les comptes de la Ville, mais aussi dans les *Mémoires* de Guillaume de Pierrefleur. Cet ouvrage est une expression de pouvoir (ne bâtit pas une tour qui veut) qui s'accorde

bien aussi avec ce que laisse entendre le mémorialiste, à savoir que la Ville voulait empêcher ainsi le retour des religieuses promis par la rumeur publique<sup>19</sup>. Ce bâtiment sera dès lors appelé «Maison de ville» et des travaux d'entretien ou de transformation y sont régulièrement mentionnés jusque dans les années 1760<sup>20</sup>. Il abritera également l'auberge communale, donnée en location et logiquement nommée «aux Deux-Poissons» d'après les armoiries de la ville. La première maison de ville est donc un choix avant tout pragmatique. La tour qui lui est ajoutée constitue néanmoins un emblème architectural bien visible dans la physionomie urbaine.

## UNE PLACE POUR LE COMMERCE AVANT TOUT

Les choses auraient pu en rester là si le climat d'émulation architecturale du Siècle des Lumières n'avait amené les autorités de la ville d'Orbe à voir plus grand et à repenser leur aménagement urbain. Mais cette émulation devait amener une réflexion nouvelle sur la fonction de la place principale de la ville. Or celle-ci était alors avant tout une place pour le commerce. Le plus ancien plan cadastral conservé, établi en 1754 par le commissaire Rod (**fig. 3**), montre à l'emplacement de l'actuel Hôtel de Ville et sur une superficie exactement identique des «Hasles de la N[oble] Bourgeoisie d'Orbe»<sup>21</sup>.

Ces halles sont baillées à un gérant, comme l'auberge de la maison de ville – et d'ailleurs parfois à la même personne. C'est le cas en 1762, le gérant étant depuis quatre ans un certain sieur Poujol, en même temps «hôte à la Maison de Ville», c'est-à-dire aubergiste<sup>22</sup>.

## UN AMBITIEUX PROJET AVORTÉ ET UN INÉDIT

### DE GABRIEL DELAGRANGE

Or en cette année 1762, divers travaux sont mis en route à ladite maison de ville. Ils dureront jusqu'à la fin 1763. Il s'agit principalement de la construction ou de la transformation de l'écurie et du fenil, ainsi que de l'aménagement de chambres au-dessus de l'écurie. Il est aussi question dans les sources de travaux de charpente sur le «nouveau corps de logis»<sup>23</sup>.

Il semble cependant que les autorités d'Orbe ont des projets – ou du moins des idées – beaucoup plus ambitieuses que la simple réparation ou même la transformation de leur maison de ville à l'enseigne des Deux-Poissons. Le 7 août 1762 en effet, en pleins travaux à l'écurie, le procès-verbal du Conseil rapporte :

Le Secrétaire écrira à M. l'architecte LaGrange pour le prier, lorsqu'il passera à Orbe pour aller à Vallaire, de s'y arrêter pour voir le corps de bâtiment de la maison de ville qu'on se propose de rebâtir, afin d'en donner un plan.

Le plan en question a effectivement été dessiné, et même assez rapidement, puisqu'il est présenté le 10 octobre de la même année :

M. le Gouv[erneur] a présenté le plan de la bâtisse de la maison de ville qu'il [a] reçu hier par la poste, et M. l'architecte delaGrange marquant par sa lettre qu'il passeroit dans peu par Orbe, Mess. du Conseil ont trouvé à propos d'établir une commission pour conférer avec ledit M. delaGrange, et à cet effet ont été nommés Mess. les Cons[eillers] Thomasset le Jeune des 12 et Octave Carrard des 24.

Ladite visite ne paraît pas avoir eu lieu, car Delagrangé disparaît ensuite complètement des archives d'Orbe. Peut-être était-il déjà trop occupé par d'autres travaux, notamment la maison de Mandrot à Yverdon, achevée en 1763<sup>24</sup>. Nous n'en savons rien, de même que nous ignorons qui, de la Ville ou de cet architecte qui comptait parmi les favoris de Leurs Excellences de Berne, a mis fin à leurs relations. Le 13 novembre 1762, le juge Combe, avec le gouverneur et le secrétaire, va mesurer «la taille de la bâtisse de la maison de ville». Il est difficile de dire si cette opération de mensuration s'applique à un projet de nouvelle construction ou si elle prépare le décompte final des travaux aux Deux-Poissons. Quoi qu'il en soit, cet inédit de Delagrangé mérite que l'on s'y arrête pour le comprendre dans son contexte.

Même si le plan, qui a réellement existé, doit être pour l'instant considéré comme introuvable<sup>25</sup>, les éléments concrets dont nous disposons nécessitent en effet une interprétation et autorisent quelques hypothèses.

Il s'agit en premier lieu de savoir de quelle maison de ville il est question. L'ambiguïté est tout à fait réelle. Les travaux de 1762-1763, d'après les notations qu'ils ont laissées dans les actes officiels, concernent des parties utilitaires de bâtiments qui existent déjà et sont seulement transformés : l'écurie, le fenil et le corps de logis, c'est-à-dire le logement du tenancier de la maison et auberge de ville. Il n'y a guère besoin pour cela de faire appel à un architecte de grand renom. Il est d'ailleurs significatif que Delagrangé ne soit impliqué qu'à partir d'août, alors que les travaux sont en cours depuis plusieurs mois. Même si cela n'est dit nulle part explicitement, le «corps de bâtiment de la maison de ville qu'on se propose de rebâtir» pourrait désigner un autre lieu. Il est bien question de «rebâtir» : construire à neuf. Or le terme n'est jamais utilisé lorsqu'il s'agit avec certitude de la maison de ville existante. Nous admettons donc,



à titre d'hypothèse, que la Ville d'Orbe a continué à entretenir et a même réaménagé la maison de ville qu'elle utilisait depuis deux siècles, mais dans l'idée de lui laisser seulement sa fonction d'auberge communale, et a parallèlement engagé des réflexions pour une reconstruction complète.

Ensuite, l'intervention de Delagrangé n'a rien de fortuit. Cet architecte renommé vient en effet d'achever, à Orbe même, le grenier dit du Prieuré (anciennement du prieuré de Romainmôtier, qui avait d'importantes possessions dans les environs d'Orbe<sup>26</sup>). Construit de 1758 à 1760, ce bâtiment est le premier édifice public classique, baroquisant en l'occurrence, de la ville. Dans ce contexte, il est permis de supposer que les autorités municipales ont souhaité se faire construire elles aussi un édifice de prestige, et cela sur la place principale de la ville, à proximité immédiate du grenier du Prieuré. Pourquoi dès lors ne pas s'adresser au même architecte ?

Si l'hypothèse reflète bien la réalité, alors le projet d'Hôtel de Ville d'Orbe – indépendamment de la construction finalement réalisée – s'en trouve considérablement valorisé, et pas seulement à cause de la demande adressée à Delagrangé. Il témoignerait premièrement d'une intention non pas simplement architecturale, mais aussi urbanistique, dans la mesure où il avait pour enjeu un réaménagement de tout un côté de la place. Deuxièmement, il est possible ainsi de dégager, pour les édifices publics civils d'Orbe, une succession chronologique qui prend tout son sens : après l'impulsion donnée par le grenier du Prieuré serait venu l'Hôtel de Ville (1762), puis la façade baroque de l'hôpital (1778), effectivement réalisée. Troisièmement, cette même chronologie montre que la ville d'Orbe, loin d'avoir été une suiveuse tardive dans la liste des hôtels de ville classiques édifiés dans le Pays de Vaud, y gagne plusieurs rangs et se classe immédiatement après Avenches, précédant le premier projet vraiment novateur d'Yverdon<sup>27</sup>.

## LES RAISONS POSSIBLES DE L'ABANDON DU

### PROJET DELAGRANGÉ

Delagrangé, nous l'avons dit, disparaît des archives urbaines à partir de l'automne 1762. Quant aux travaux sur l'ancienne maison de ville, ils sont pour l'essentiel achevés à la fin 1763. Les procès-verbaux contiennent de nombreux détails. Le Conseil tient même à ce que le choix de la couleur de la façade soit consigné : elle sera bleue.

Puis, durant plusieurs années, il n'est plus question de la construction d'une nouvelle maison de ville. Le bâtiment bleu à l'enseigne des Deux-Poissons remplit toujours sa fonction, et de même les halles sur la place du Marché. On

en reste à une solution pragmatique et moins ambitieuse que celle entrevue avec Delagrangé.

C'est à partir de 1770 seulement que le débat ressurgit. Il n'y est question que des halles, auxquelles on envisage d'ajouter un grenier : le 20 septembre 1770, plusieurs membres du Conseil des Vingt-Quatre « se sont assemblés et ont travaillé à un projet de réparation p[ou]r les halles d'en haut p[ou]r en faire un grenier propre à recevoir et loger les grains ».

Huit jours plus tard, les deux Corps (le Conseil des Douze et le Conseil des Vingt-Quatre) sont contraints de réduire leurs ambitions :

Le projet du devis des réparations qu'il y auroit à faire aux halles d'en haut p[ou]r en faire un grenier, ayant été présenté aux deux Corps; ils ont trouvé que le tems ni les facultés actuelles de la ville ne pouvoient pas permettre de faire pour le présent toute cette dépense, qui est ainsi renvoyée à un tems plus favorable; qu'en attendant M. le Gouv[erneur] fera réparer le toit, et emplettera des planches s'il en trouve à bon marché.

Tout est dit, ou presque. L'historien peut situer cette décision dans le contexte plus large d'une décennie 1770 qui a marqué la fin d'une longue période de croissance économique<sup>28</sup>. Cette interprétation est d'autant plus légitime qu'Orbe nous offre un témoignage tout à fait concret des difficultés liées à des années de mauvaises récoltes. Orbe est un lieu d'approvisionnement important pour les gens de Vaulion et de la Vallée de Joux. En 1771, la Ville proteste donc contre la décision de Berne d'interdire les exportations de blé à la suite d'une mauvaise récolte et finit par obtenir le rétablissement de la liberté de marché, ce dont les procès-verbaux du Conseil font état avec reconnaissance<sup>29</sup>. Dans ces conditions, l'architecture municipale de prestige n'est plus une préoccupation prioritaire.

Le bâtiment des halles est tellement bien établi dans sa fonction que la prochaine réalisation d'architecture publique à Orbe est l'hôpital en 1778, où cependant l'on se concentre essentiellement sur la façade. Signe que la volonté d'afficher une architecture de prestige est bornée par les contraintes financières.

### LE RETOUR DES GRANDES AMBITIONS

Selon Marcel Grandjean, découvreur du dessin de la façade par Gasquet, dont il sera encore question plus en détail, c'est « en 1783, ou même avant » que les autorités d'Orbe se mettent à la recherche d'un architecte pour leur nouvelle maison de ville. Le ou les plans sont en effet

reçus en février 1783<sup>30</sup>. D'après les sources à disposition, il ne semble cependant pas que les réflexions remontent plus loin que cet hiver-là. Les documents officiels ne nous disent pas tout, même si souvent ils fournissent une abondance de détails. Ils donnent l'impression que certaines décisions sont prises et des opérations effectuées à la faveur de relations privées. On ne peut en tout cas manquer d'être frappé par la différence, dans le déroulement des démarches, entre la demande adressée en bonne et due forme par le Conseil à Gabriel Delagrange en 1762, et la manière plus expéditive employée avec Gasquet vingt ans plus tard, le Conseil ne faisant alors qu'entériner un fait accompli.

Durant l'année 1782, après les années de mauvaises récoltes, la Ville peut enfin aménager dans les halles un grenier pour ses réserves, achevant le projet envisagé, nous l'avons vu, depuis septembre 1770. Le 21 décembre 1782, le Conseil peut proclamer :

L'on misera les halles avec le grenier qui est au dessus dont on se réservera le tiers du côté d'occident pour l'usage de la ville; sous la condition que le fermier devra être soumis à tous les réglemens que l'on se proposera de faire pour le bon ordre de l'intérieur des halles et des bans sur la place.

Architecturalement, cela signifie que dans le bâtiment des halles, tout en profondeur comme l'actuel Hôtel de Ville, la partie arrière (à l'ouest) est réservée au grenier de la ville. Du point de vue de la politique économique, ce réaménagement ajoute une nouvelle fonction à celle, essentiellement commerciale, des halles, lesquelles restent baillées à un fermier. Celui-ci est choisi en février 1783 en la personne d'un certain M. Maubert<sup>31</sup>.

Si, à cette même époque exactement, il est à nouveau question de plans pour une nouvelle maison de ville, c'est par l'entremise d'un bourgeois influent, Louis Mélizet<sup>32</sup>. Ses affaires l'amènent à de longues absences et l'on conserve la trace de ses séjours notamment à Genève et à Lyon<sup>33</sup>. Apparemment soucieux de l'ornement de sa ville et disposant d'un large réseau de connaissances, il se met – peut-être de son propre chef, la démarche est selon toute apparence officieuse – en relation avec l'architecte César Gasquet. C'est en effet ce qui ressort de la chronologie des faits. Le 9 février 1783, nous l'avons vu, la ville reçoit le « plan des halles » par un courrier de Lyon. Les choses traînent ensuite, et il est permis d'interpréter ces attermolements comme un manque de conviction de la part du Conseil qui, à ce moment-là, n'a encore rien commandé officiellement. L'étape suivante du feuilleton a lieu le 14 août 1784 : « Monsieur le Gouverneur remboursera à Mr. Melizet de présent à Lyon ce qu'il payera à M. Gazetier [sic] pour le plan des halles. » De toute évidence, la Ville n'est pas très pressée à rembourser des frais qui n'ont pas été engagés

par sa décision. Et si le nom de l'architecte, qu'il faut bien rétribuer malgré tout, est ainsi malmené, c'est qu'à la chancellerie d'Orbe, on ne le connaît pas...

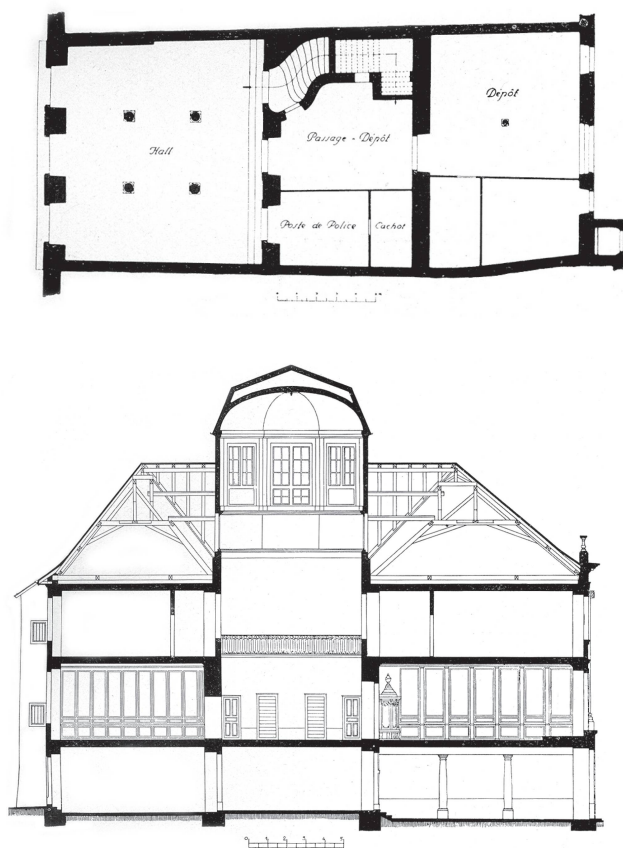
L'exécution du paiement se fait encore attendre jusqu'au 17 janvier 1785 et la somme se monte à 270 florins, « pour le plan des halles »<sup>34</sup>. Quant à savoir si « le plan » désigne tout un dossier (plans, coupes, élévations) dont il ne nous reste que le dessin de la façade principale, c'est une question qu'il est impossible de trancher. Quoi qu'il en soit, après le versement de ses honoraires, Gasquet disparaît complètement des documents. La Ville entend désormais relancer la réflexion sur une base nouvelle, tout en disposant des dessins de l'architecte lyonnais.

La décision formelle et définitive de rebâtir les « halles » n'est prise que le 20 juillet 1785, à l'unanimité du Conseil. À cette occasion est constituée une commission dans laquelle figure le lieutenant de justice François-Salomon Carrard et qui est explicitement chargée d'établir un nouveau plan<sup>35</sup>. Le libellé du procès-verbal nous montre d'ailleurs que dans les actes officiels, il n'est toujours pas question d'hôtel de ville, mais seulement de halles. En outre, la précision concernant « toutes les parties de cet objet » doit retenir notre attention. A-t-on simplement voulu dire qu'il s'agirait d'abriter les halles et la maison de ville, ou est-ce une allusion au possible regroupement des trois parcelles, suggéré ci-dessus comme hypothèse ? Il est difficile de répondre.

Si le nouveau plan dont l'établissement est ordonné le 20 juillet est effectivement – comme nous le pensons avec Yves Dubois – de la main de François Salomon Carrard, ou éventuellement de son frère, l'architecte amateur a assurément pris les devants, sans attendre la création de la commission, puisqu'il présente son projet cinq jours plus tard déjà, le 25 juillet :

Mess[ieu]rs. de la Commission se sont assemblés au sujet de la rebâtisse résolue des halles. M. le L[ieutenan]t Carrard a produit un plan qui a été examiné. L'on n'est convenu de rien dans cette assemblée, et chacun réfléchira en son particulier et dans une autre assemblée l'on se communiquera ses idées sur cet objet qui est assez important pour ne rien précipiter.

Les délibérations de la Commission tout au long du deuxième semestre 1785 aboutissent à la décision, le 27 janvier 1786, de faire appel à Samuel Jeanneret, lieutenant baillival de Grandson, lequel est « dit très expert dans l'architecture ». Jeanneret, cela a été dit plus haut, n'a pas seulement adapté le dessin de la façade de Gasquet, il a aussi fait des emprunts formels au dessin que nous pensons être de Carrard. Son plan est approuvé le 22 février, « jusques à l'ornement supérieur sur lequel on se décidera ».



7-8 L'Hôtel de Ville d'Orbe, plan du rez-de-chaussée, est-ouest, et coupe longitudinale, ouest-est (d'après MB Vaud II, pl. 3).

Pour la partie opérationnelle cependant, la commission décide de s'adresser aux frères Jacques et Daniel Jaccard. Le second de ces architectes-maçons est probablement un des maîtres d'œuvre de la transformation de l'hôpital en 1778-1779<sup>36</sup>. Les Jaccard sont chargés non seulement de l'organisation et de la supervision des fournitures de pierres, mais aussi de «faire un plan de la distribution intérieure du premier étage et de l'escalier pour y monter d'après les idées qu'il[s] [ont] entendues»<sup>37</sup>. En termes modernes, il s'agit donc des plans d'exécution et de la surveillance des travaux.

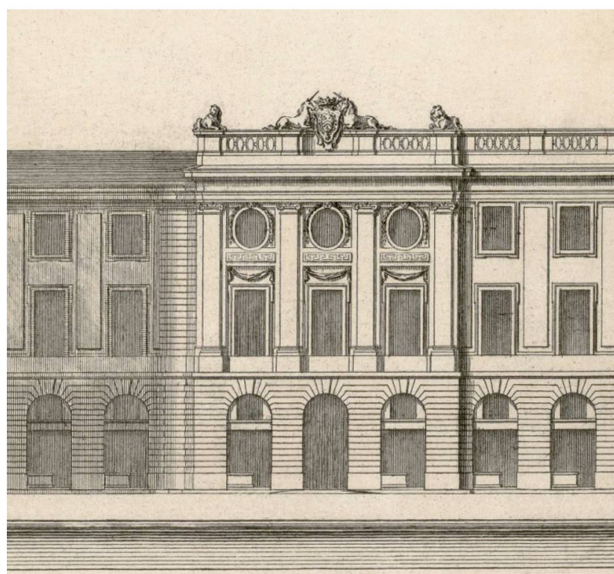
La démolition des halles commence le 6 mai 1786, la première pierre est posée le 11 mai, le sommet du fronton le 28 octobre<sup>38</sup>. Pour les ornements de la façade, on fait appel à Aubert-Joseph Parent, de Cambrai, et Antoine-François Filliette, de Besançon, dont l'ouvrage est agréé le 28 novembre. Pour couronner littéralement le tout, Carrard, dans ses mémoires, est fier de noter que le 7 juin 1787, il a «fait poser un conducteur sur la coupole de notre Hôtel de ville»<sup>39</sup>. Ainsi protégée de la foudre grâce à la récente invention de Benjamin Franklin, la Cour de justice peut siéger pour la première fois dans le nouvel Hôtel de Ville le 11 décembre 1789, et le Conseil le lendemain. Le lieutenant Carrard offre généreusement les dalles de pierre de la Molière pour le «corridor de la nouvelle bâtisse des halles»<sup>40</sup>. L'aménagement intérieur, également dessiné par Jeanneret, ne sera achevé qu'en 1794, avec notamment les travaux de menuiserie et l'installation des deux poêles en faïence blancs de style Louis XVI, commandés à un certain Correvon à Yverdon<sup>41</sup> (fig. 7-8).

## REMARQUES SUR LE PROJET DE GASQUET ET

### L'OUVRAGE RÉALISÉ

Au sujet de celui qui se nomme lui-même «César Gasquet, architecte à Lyon» sur le plan livré à la ville d'Orbe par l'intermédiaire de Mélizet, nous ne savons à peu près rien d'autre (fig. 4). Il est seulement mentionné dans l'*Almanach de la Ville de Lyon pour l'année 1782*<sup>42</sup>, puis dans les *Indicateurs de la ville de Lyon*, de 1783 à 1787, en qualité d'architecte «de l'École de Paris»<sup>43</sup>.

Il est difficile de rendre à César (Gasquet) ce qui lui appartient en propre. Nous ne savons ni ce que Mélizet lui a demandé précisément, ni ce qu'il a éventuellement livré en plus du dessin de la façade conservé. De même, nous ignorons si l'idée de la tour-lanterne à coupole est de lui. Gasquet a dessiné une façade élégante à cinq travées dont trois forment avant-corps. Cet ouvrage s'inspire très directement des avant-corps latéraux de la façade de l'Hôtel-Dieu de Lyon (fig. 9), conçu dès 1738 par



9 Détail de la façade de l'Hôtel-Dieu de Lyon, par Jacques-Germain Soufflot (Recueil d'architecture de Jacques-Germain Soufflot, Bibliothèque nationale de France).



10 *Façade de la loge du Change à Lyon, par Jacques-Germain Soufflot (Centre des monuments nationaux, photo David Bordes).*

Jacques-Germain Soufflot, ainsi que, du même architecte et dans la même ville, de la loge du Change (1747), si l'on fait abstraction des travées latérales (**fig. 10**)<sup>44</sup>. Ce que la façade de l'Hôtel de Ville d'Orbe proposée par Gasquet doit au premier de ces édifices, c'est avant tout la disposition générale avec son ordre colossal de pilastres ioniques sur un soubassement à appareil à bossages continus en table. Gasquet emprunte également à Soufflot le garde-corps formant le sommet de l'élévation, avec un couronnement en trapèze incurvé, cette dernière forme étant particulièrement manifeste sur la loge du Change. Plus précisément, pour le garde-corps, Gasquet ne choisit pas la solution classique de la balustrade, mais, s'inspirant sans doute des garde-corps à motif ajouré de chaîne à l'Hôtel-Dieu de Lyon, une forme pleine à décor de tresse et, au centre, des tables saillantes. Soufflot avait pris le parti, pour la loge du Change, de ne pas surmonter la façade d'un fronton, alors que les proportions appelaient assez naturellement cette forme de couronnement. Gasquet a repris très docilement ce modèle, et Jeanneret s'est contenté d'ajouter le garde-corps par une balustrade.

C'est à cette inspiration lyonnaise que l'Hôtel de Ville d'Orbe doit donc sa particularité la plus manifeste, à savoir l'absence de fronton (**fig. 11**)<sup>45</sup>. Cette forme est sans exemple en Suisse occidentale. Le seul édifice qui s'en approche un peu est l'Hôtel de Ville de Porrentruy (1761-1764), œuvre du Bisontin Pierre-François Pâris, où un fronton étroit couronnant l'avant-corps est enserré entre



11 *L'Hôtel de Ville sur la place du Marché, avec la fontaine et la statue du banneret (photo Claude Jaccard)*

deux balustrades sommitales. En ne changeant pas cet élément fondamental du projet de Gasquet, Jeanneret a compris que c'était un moyen habile de donner de la monumentalité à un bâtiment qui ne pouvait pas se déployer en largeur.

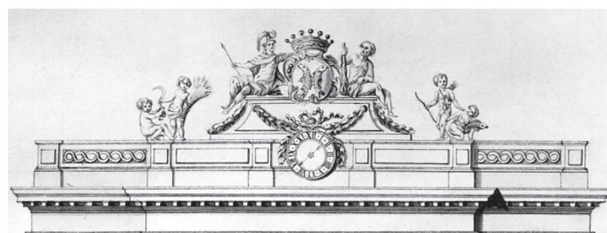
## UN ÉTONNANT PROGRAMME SCULPTURAL

### ÉTOUFFÉ DANS L'ŒUF

Si le projet de Gasquet avait été réalisé exactement selon le dessin qui nous en est conservé, son originalité ne se serait pas limitée à son langage architectural. Il comporte aussi en effet un programme sculptural auquel les chercheurs ne se sont jamais intéressés jusqu'ici (**fig. 12**). Les armoiries de la ville, dans un écu ovale, sont posées sur le trapèze curviligne du couronnement et surmontées d'une couronne perlée. Sans être exceptionnelles, les couronnes ne sont pas fréquentes sur les ornements extérieurs des édifices publics de Suisse occidentale. Juste à côté, le grenier du bailliage de Romainmôtier en donnait un exemple; un autre en est l'ancien Hôtel de Ville de Grandson, achevé en 1779, où les armes de la commune sont couronnées et flanquées de deux sauvages (**fig. 13**). Pour Jeanneret, lieutenant baillival à Grandson précisément, ainsi que pour les membres de la commission, ce motif est donc parfaitement admissible. Il a néanmoins été en quelque sorte relégué, puisque le projet définitif l'a subordonné à des symboles plus éloquents du pouvoir oligarchique: le glaive et la main de justice, croisés et attachés à un fleuron<sup>46</sup>.

Ce qui en revanche a dû heurter la commission, ce sont les figures sculptées. Les armoiries sont flanquées de deux figures assises, à gauche une Minerve casquée tenant une lance, et à droite un Hercule médiocrement athlétique et presque nonchalamment appuyé sur sa massue. Dans l'alignement vertical des ressauts de l'avant-corps, deux groupes de chérubins se font face. Dans le groupe de droite, le chérubin à l'arc et au carquois suggère à première vue un Amour, mais les deux oiseaux accrochés à son baudrier font de lui plutôt une plaisante allégorie de la chasse. Cela d'autant plus que son camarade revient manifestement d'une pêche fructueuse. Et les figures du côté gauche sont des allégories de l'agriculture et de la viticulture. Quatre activités qui auraient pu très bien illustrer l'environnement rural de la ville d'Orbe.

Minerve et Hercule symbolisent le Gouvernement: l'intelligence armée et la force. Leur présence sur le dessin de Gasquet s'explique d'autant mieux que ce Lyonnais en avait un superbe exemple sous les yeux. La façade de l'Hôtel de Ville de Lyon, remaniée en 1701-1703, montre en effet deux figures en pied de Minerve et d'Hercule<sup>47</sup>.



12 *Détail des sculptures du couronnement de l'Hôtel de Ville d'Orbe selon le projet de Gasquet (Monuments d'art et d'histoire du canton de Vaud, photo Claude Bornand).*



13 *Fronton de l'ancien Hôtel de Ville de Grandson (photo Claude Bornand).*

Dans la Suisse protestante de l'Ancien Régime, si pauvre en statuaire inspirée de l'Antiquité classique, on n'était manifestement pas prêt à accepter une telle audace. Il faudrait certes des recherches plus approfondies pour éclaircir les raisons de ces résistances. La perte de la maîtrise de la sculpture monumentale figurée, délaissée pendant deux siècles, y est sans doute pour une part. Mais peut-être faut-il y voir aussi l'expression d'une incompatibilité entre les conceptions traditionnelles des oligarchies régionales, à forte assise terrienne, et les figures d'une Antiquité lointaine, à la fois abstraites et susceptibles d'être interprétées dans un sens trop libertaire. Sur les édifices publics de la Suisse, il n'y a pas de place pour des allégories des idées réformistes des Lumières, telles que propagées par la Société helvétique<sup>48</sup>.

Une comparaison nous paraît très significative à cet égard. Sur le fronton de l'ancien Hôtel de Ville de Grandson, les deux sauvages ne sont pas sans analogies formelles avec Hercule: assez peu hirsutes, ils s'appuient eux aussi sur une massue, selon un mode de représentation traditionnel. Ce type iconographique est bien établi dans l'art monumental

14 *La lanterne octogonale après restauration (2011); noter les fenêtres à croisillons du tambour, le décor de corniches et pilastres d'angles intérieurs et la coupole nervurée (photo Rémy Gindroz).*



régional, à la différence d'Hercule ou d'autres figures antiques, et il a l'avantage d'une moindre charge idéologique.

Revenons sur un détail de nos sources: le 22 février 1786, il est précisé que le seul point, dans le projet de Jeanneret, qui ne donne pas satisfaction, est «l'ornement supérieur». Il est assez tentant de penser que ce terme désigne l'audacieux programme sculptural de Gasquet, simplement repris tel quel, peut-être parce que Jeanneret, plus féru d'architecture que de sculpture, ne s'était guère arrêté sur ce dernier aspect. Étant donné la charge officielle de Jeanneret, cette reconstitution aurait néanmoins l'inconvénient de mal s'accorder avec l'interprétation que nous venons de donner. Faute de mieux, il convient donc de laisser la question sans réponse.

Sans cette censure, le programme sculptural de Gasquet aurait fait de l'Hôtel de Ville d'Orbe un monument tout à fait exceptionnel à l'échelle régionale au moins. On peine à réprimer une envie de dire: dommage...

## UNE RARETÉ : LA TOUR-LANTERNE

Une particularité architecturale doit encore être mentionnée pour terminer: la tour-lanterne avec sa coupole octogonale (**fig. 14**). Il est évidemment regrettable que les documents conservés ne nous permettent pas de décider s'il faut l'attribuer à Gasquet ou à Jeanneret. Mais quel qu'en soit l'auteur, la coupole d'Orbe constitue une rareté: dans toute la Suisse occidentale, il n'y a guère que l'Hôtel de Ville de Porrentruy – encore lui – qui présente une forme approchante, à l'importante différence près toutefois que la coupole n'y coiffe pas une tour-lanterne mais sert de base à un lanternon sans fonction d'éclairage et ne fait pas elle-même saillie au-dessus du faite. Frédéric Gilliard a porté sur la tour-lanterne d'Orbe un jugement très sévère auquel nous ne souscrivons pas<sup>49</sup>. Même peu élevée en hauteur (**fig. 8**), cette tour-lanterne introduit une composante verticale qui est discrète vue depuis la place, mais bien visible dans le paysage urbain. Elle résout aussi, avec plus d'élégance et de hardiesse qu'une simple cour intérieure, le problème de l'éclairage d'un bâtiment limité et obscurci par l'étroitesse de la parcelle à disposition, et que Carrard, avec d'autres sans doute, avait rêvé beaucoup plus large. De même que l'église Notre-Dame d'Orbe déploie toute sa splendeur à l'intérieur, l'Hôtel de Ville compense par l'ampleur lumineuse de son espace intérieur la monumentalité qu'il n'a pas pu entièrement réaliser en façade.

Laurent Auberson

## ANNEXE 1

## Notices des inventaires du Musée d'Orbe

302

Projet pour halles et hôtel de ville, en toise de Berne, provenant de la collection Carrard, puis Roland.

Acquis par Maurice Barbey à Paris en septembre 1926, chez Charles Eggimann.

Dessin aquarellé sur papier à filigrane de 30,2 x 44,4 cm, attribué à Louis Samuel ou à François Salomon Carrard.

Inscriptions

Recto en bas à gauche, au crayon de la main de Maurice Barbey:

«Projet d'Hôtel-de-Ville, à Orbe. / auteur inconnu, (provenant de † m. Alfred / Rolland, par m. Charles Eggimann, / à Paris. Septembre 1926.»

Verso:

Au centre, oblique à 45°, à l'encre de la main de Charles Eggimann:  
«acheté à la vente A. Rolland / (provenant de la collection / Carrard) / Probablement projet pour / maison à Orbe pour / m. Carrard / ChEg.»

Reprise en bas à droite:

«Projet pour une maison / à Orbe (l'Hôtel de Ville ?) / Provient des collections / Carrard et Alfred Rolland / Ch. Eggimann»

Original collé sur feuille d'encadrement de 31,4 x 41,8 cm. Au revers, inscription à l'encre d'Eggimann:

«Collection / Alfred Rolland»

Au dos du cadre, en haut à l'encre de la main de Maurice Barbey:

«acquis de m. Charles Eggimann, Paris / et offert au Vieil Orbe, ce 27 septembre 1926. – M. Barbey»

En bas à gauche, timbre de l'encadreur Louis Descombes à Orbe.

303

Projet d'hôtel particulier, en toise de Berne, provenant de la collection Carrard, puis Roland.

Acquis par Maurice Barbey à Paris en septembre 1926, chez Charles Eggimann.

Dessin aquarellé sur papier à filigrane de 31,4 x 44,6-9 cm, attribué à Louis Samuel ou à François Salomon Carrard.

Au revers, tête-bêche:

Sur moitié gauche, croquis au crayon d'une maison de 3/4 à toiture bernoise et galerie d'étage, reprise en-dessous à l'encre; à 90° en limite de reprise: deux silhouettes de lavandières.

À droite en bas, croquis d'église?

Inscriptions

Recto en bas à gauche, au crayon de la main de Maurice Barbey:

«Projet d'Hôtel-de-Ville, à Orbe, auteur / inconnu, provenant de † m. Alfred Rolland / par m. Charles Eggimann, à Paris. / – Septembre 1926. –»

Verso:

Au centre, échelle d'une toise de 10 pieds de Berne

En bas, à l'encre de la main de Charles Eggimann:

«Projet pour une / maison à Orbe / Provient des collections Carrard et / A. Rolland»

Rajouté au crayon de la même main, à gauche et en-dessous:

«Dessin de / Carrard, d'Orbe (Suisse) / CE»

Original collé sur feuille d'encadrement de 32,2 x 45,4 cm. Au revers, inscription centrée à l'encre d'Eggimann:

«Provient / de la Collection / Alfred Rolland»

Au dos du cadre, en haut à l'encre de la main de Maurice Barbey:

«acquis de m. Charles Eggimann, à Paris / offert au Vieil Orbe, ce 27 septembre 1926. – / M. Barbey»

En bas à gauche, timbre de l'encadreur Louis Descombes à Orbe.

## NOTES

- <sup>1</sup> Sur Maurice Barbey, voir sa notice nécrologique par Eugène MOTTAZ dans la *RHV* 46, 1938, pp. 186-189. Juriste établi à Valeyres-sous-Rances, il est principalement connu pour ses travaux historiques sur la région et le canton de Vaud.
- <sup>2</sup> Né à Orbe en 1863, Ch. E. devient en 1891, après une adolescence parisienne et quelques postes administratifs en Suisse, libraire à Genève, et surtout éditeur – apprécié pour son amour du livre et de l'illustration – de plusieurs auteurs genevois ou romands, dont Ramuz et de Reynold. Réinstallé dès 1904 à Paris, il y poursuit son activité boulevard Saint-Germain jusqu'en 1919, éditant de luxueux ouvrages d'art et d'architecture, avant de reprendre la librairie de livres anciens jusqu'en 1938, rue de Seine d'abord, à l'enseigne du *Vélin d'Or*, puis rue Bonaparte, *À la Licorne*. Il meurt dans cette ville dix ans plus tard. (Ph. MONNIER, « Une vie au service du Livre », in *Librarium* 22, 1979, 2, pp. 78-89).
- <sup>3</sup> ACV, Eb 20/6 et 141/12; Bdd 51/10, K III 35 et K XVI 341.
- <sup>4</sup> Louis LEVADE, *Dictionnaire géographique, statistique et historique du Canton de Vaud*, Lausanne 1824, p. 234; Carl BRUN, *Dictionnaire des artistes suisses*, Frauenfeld 1905, s.v. p. 274. Quelques peintures sont conservées dans les musées d'Orbe et de Vevey ainsi qu'au Musée cantonal des beaux-arts. D'autres sont en main privée et apparaissent parfois sur le marché de l'art.
- <sup>5</sup> Sur ce modèle pour Vaud, survol par Denis DECRASAZ, « Montrer le pouvoir. Les hôtels de ville du XVIII<sup>e</sup> siècle dans le Pays de Vaud », in *A+A* 65, 2014, 4, pp. 78-84.
- <sup>6</sup> Marcel GRANDJEAN, « La façade de l'hôtel de ville d'Orbe, œuvre lyonnaise? », in *NMAH* 15, 1964, pp. 92-94, et « L'hôtel de ville d'Yverdon et son logis », in *RHV* 92, 1984, pp. 11-72, part. 33, note 88 et fig. 8. Nous prenons évidemment ici le contre-pied de l'avis émis en note 88.
- <sup>7</sup> GRANDJEAN 1984 (cf. note 6), p. 32-33, fig. 9 et 7.
- <sup>8</sup> *Plans géométriques de rière le territoire d'Orbe, et des lieux attenants à la ligne de souveraineté, contenant les fonds dépendants de la censière de Leurs Excellences des Deux illustres États Berne & Frybourg...*, août-septembre 1754. Deux copies en existent: celle de 1754, présentée ici, provient des Archives communales d'Orbe (AC Orbe, sans cote, f<sup>o</sup> 1); la seconde, copie datée de 1756, est conservée aux ACV, sous la cote Gb 271/a.
- <sup>9</sup> Le projet de démolition a pu concerner également l'étroit bâtiment en décrochement accolé au bâtiment suivant au nord (actuelle parcelle 433), individualisé sur les plans de 1813-14 (n<sup>o</sup> 127, Gb 271/b) et de 1866-70 (n<sup>o</sup> 78, Gb 271/c). Le cadastre actuel montre en outre une limite aboutissant au milieu de ce bâtiment qui porterait la longueur disponible aux 29,35 m nécessités par le projet.
- <sup>10</sup> Recensement architectural du Canton de Vaud, Orbe, fiche n<sup>o</sup> 79. Benjamin Samuel Carrard (1730-1789) profita d'un emploi en Hollande pour développer ses connaissances déjà larges et ses recherches en sciences naturelles. Rentré en Suisse en 1760, auteur de travaux scientifiques et juridiques remarquables, membre de plusieurs sociétés de pensée dont la Société économique de Berne, il était qualifié de « véritable encyclopédie vivante » (Hans Rudolf RYTZ, « Carrard, Benjamin Samuel », in *DHS* en ligne, version du 15 février 2005).
- <sup>11</sup> On relèvera d'ailleurs qu'à Yverdon, le « choix laborieux » d'un projet suit la même évolution dès le deuxième plan Hennezel, en 1766, qui réduit aussi drastiquement l'édifice aux corps central et arrière-corps latéraux. Comme à Orbe, les projets successifs de Hennezel ne seront pas retenus (GRANDJEAN 1984 [cf. note 6], pp. 21-29, part. p. 23, fig. 11).
- <sup>12</sup> GRANDJEAN 1964 (cf. note 6), p. 92.
- <sup>13</sup> *Ibid.*, p. 93.
- <sup>14</sup> GRANDJEAN 1984 (cf. note 6), pp. 11-72, en part. p. 11.
- <sup>15</sup> [Frédéric GILLIARD], *La Maison bourgeoise en Suisse*, XXV: Canton de Vaud, II<sup>e</sup> partie, Zurich/Leipzig 1933 (MB Vaud II), pp. XII-XIII, pl. 3. Gilliard, qui au même moment travaillait à la restauration du temple (église Notre-Dame) d'Orbe, a fait là œuvre de pionnier de l'analyse archéologique des monuments historiques. Voir ci-après l'article de Ludivine PROSERPI, pp. 29-38.
- <sup>16</sup> GRANDJEAN 1964 (cf. note 6), p. 92-94.
- <sup>17</sup> *Mémoires de Pierrefleur*, éd. par Louis Junod, Lausanne 1933, p. 164, n. 10.
- <sup>18</sup> *Ibid.*, p. 237.
- <sup>19</sup> *Ibid.*, p. 249-250 (avec les notes de Louis Junod, qui donnent des extraits des archives).
- <sup>20</sup> Mentionnons seulement ici le différend survenu en 1738 avec le potier Pavid, d'Yverdon, à la renommée régionale bien établie: « ... puisque l'on trouve qu'il est exorbitant au prix de 20 écus blancs qu'il demande pour les deux fournaux du poile du Conseil & de la secrétairerie... » (AC Orbe, Registres du Conseil, 10 mai 1738; voir aussi en date du 20 avril pour la commande et du 7 juin pour l'arrangement finalement trouvé).
- <sup>21</sup> AC Orbe, *Plans géométriques de rière le territoire d'Orbe...*, août-septembre 1754. Il ne s'agit donc pas à proprement parler d'un cadastre complet. Le plan de 1756 conservé aux ACV (Gb 271/a) porte l'indication plus sobre: « Hâles de la Ville d'Orbe ».
- <sup>22</sup> AC Orbe, Registres du Conseil, 15 avril 1758.
- <sup>23</sup> *Ibid.*; ces travaux s'échelonnent pour l'essentiel entre le 2 avril 1762 et le 28 décembre 1763. La mention du corps de logis est donnée en date du 6 novembre 1762.
- <sup>24</sup> Marcel GRANDJEAN, « Delagrangé, Gabriel », in *DHS*, 3, p. 777.
- <sup>25</sup> Ne perdons pas tout espoir: les plans présentés ci-dessus par Yves Dubois sont restés longtemps inconnus.
- <sup>26</sup> Le bâtiment représente donc le pouvoir de LL. EE. (seules, sans Fribourg) en leur qualité de successeurs temporels du prieuré de Romainmôtier. C'est donc logiquement dans les comptes du bailiage de Romainmôtier que l'on trouve le nom de Delagrangé: ACV, Bp 40/40, p. 119 et suiv. (1759/1760).
- <sup>27</sup> En faisant donc abstraction du projet de Billon (1751) qui prévoyait une maison de ville à la place du temple et dont l'aspect en élévation nous est totalement inconnu: cf. GRANDJEAN 1984 (cf. note 6), p. 19-20, fig. 6. Il est vrai cependant que la Ville d'Yverdon avait consulté Blondel dès 1741.
- <sup>28</sup> ANNE RADEFF, *Du café dans le chaudron. Économie globale d'Ancien Régime. Suisse occidentale, Franche-Comté et Savoie*, Lausanne 1996 (MDR, 4<sup>e</sup> série, IV), p. 51.
- <sup>29</sup> *Ibid.*, p. 239; ACV, Be 1/5, p. 647 (décision de Berne); AC Orbe, Registres du Conseil, 7 septembre 1771.
- <sup>30</sup> GRANDJEAN 1964 (cf. note 6), p. 92; Comptes de la Ville pour l'année 1783, p. 92 (9 février), « pour le port du plan des halles, et une lettre dès Lyon ».
- <sup>31</sup> AC Orbe, Registres du Conseil, 4 février 1783.



<sup>32</sup> Les Mélizet sont des protestants originaires de Montbéliard. Le premier d'entre eux à être connu à Orbe est Pierre Mélizet, qui est « reçu en l'habitation » le 15 octobre 1684. La famille a été reçue à la bourgeoisie d'Orbe en 1705. Louis Mélizet a été admis au Conseil des Vingt-Quatre en juin 1769.

<sup>33</sup> AC Orbe, Registres du Conseil, 13 juin 1769, élection au Conseil. Comme il demeure alors à Genève, sa prestation de serment est reportée au 2 octobre. En 1781, dans la liste des membres du Conseil des Vingt-Quatre, il est dit séjourner à Lyon.

<sup>34</sup> AC Orbe, Comptes de la Ville pour l'année 1784, p. 90.

<sup>35</sup> « (...) Pour quel effet il sera nommé une Commission pour dresser un plan qui embrasse toutes les parties de cet objet, lequel plan sera communiqué aux deux Corps dans leur première assemblée du mois d'aoust prochain.» (AC Orbe, Registres du Conseil à la date en question).

<sup>36</sup> AC Orbe, Comptes des dépenses de la Ville pour l'année 1778, p. 41.

<sup>37</sup> AC Orbe, Registres du Conseil, 22 février 1786. Le secrétaire a d'abord écrit « M. Jaccard » au singulier, puis ajouté un second « M », sans adapter le reste de la phrase.

<sup>38</sup> En plus des registres du Conseil, les mémoires de François-Salomon Carrard nous renseignent également sur les travaux. Ces mémoires ont été acquis par le Musée d'Orbe. Eugène Mottaz en a transcrit des extraits qu'il a publiés dans la *Feuille d'avis d'Orbe* en 1922-1923. Pour l'Hôtel de Ville, voir les éditions des 10 et 17 janvier, 14 et 21 février 1923.

<sup>39</sup> Il faut attendre l'achèvement de l'édifice pour le voir nommer ainsi dans les documents d'Orbe.

<sup>40</sup> AC Orbe, Registres du Conseil, 26 juin 1790.

<sup>41</sup> AC Orbe, Comptes de la Ville pour l'année 1794, « Hôtel de Ville », pp. 81-82; pour l'année 1795, « comptes de Monsieur le Maisonneur Talichet », pp. 7-9.

<sup>42</sup> *Almanach astronomique et historique de la Ville de Lyon... pour l'année 1782*, [Lyon 1782], p. 180.

<sup>43</sup> Leïla EL-WAKIL & Marie-Félicie PEREZ, « L'architecture, domaine privilégié des relations Genève-Lyon dans la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle », in *Genève-Lyon-Paris: relations artistiques, réseaux, influences, voyages*, dir. par Leïla El-Wakil et Pierre Vaisse, Genève 2004, pp. 63-76, en part. p. 76, n. 64.

<sup>44</sup> Jean-Marie PÉROUSE DE MONTCLOS, *Jacques-Germain Soufflot*, Paris 2004, pp. 58-63.

<sup>45</sup> Techniquement, il est vrai, le couronnement cache un petit toit secondaire perpendiculaire à deux versants, contre lequel il s'appuie.

<sup>46</sup> Motif appelé « trophée de paix et de Justice » dans les documents officiels: AC Orbe, Registres du Conseil, 28 novembre 1786 (approbation du travail des sculpteurs).

<sup>47</sup> Pascal LIÉVAUX, « L'architecture de l'Hôtel de Ville de Lyon au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècle », in *L'Hôtel de Ville de Lyon*, Paris/Lyon 1998, pp. 15-33, en part. p. 30. Les statues ont été restituées en 1854.

<sup>48</sup> Alexander Trippel a réalisé en 1775 un *Hercule au repos*, mais ce n'était pas une commande publique. Cette œuvre est d'ailleurs étroitement apparentée, par sa forme autant que par son message, à la coupe de Guillaume Tell, du même sculpteur. Dans ce dernier quart du XVIII<sup>e</sup> siècle, le héros national connaît un regain de popularité spectaculaire, mais il se charge en même temps d'une signification qui se mettra de plus en plus en opposition avec le système politique de l'Ancien Régime. Voir Hans Christoph VON TAVEL,

*L'iconographie nationale*, Disentis 1992 (Ars Helvetica X), pp. 45-49; Paul-André JACCARD, *La sculpture*, Disentis 1992 (Ars Helvetica VII), pp. 152-156.

<sup>49</sup> « ...une lanterne octogonale qui émerge de façon peu élégante de la toiture. L'architecte n'a pas su tirer un heureux parti de ce grand espace qui paraît disproportionné, en hauteur, et très vide.» (MB Vaud II, p. XIII).